

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MINGANIE  
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 2 août 2022 à 19 h au 62, chemin de la rivière-aux-canards, et conformément au *Code municipal* sont présents le maire, Madame Hélène Boulanger, (par visio) mesdames les conseillères, France Cloutier, Shawna Doucet et Marie-Pierre Gagnon formant quorum sous la présidence de madame le maire. La conseillère madame Isabelle Plante est absente.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier est également présent et agit à titre de greffier.

**1.0 Ouverture de la séance ordinaire du 2 août 2022**

Madame le maire, Hélène Boulanger, ouvre la séance ordinaire du conseil du 2 août 2022 à 19 h après constatation du quorum.

- 
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2022**
  - 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2022**
  - 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022**
  - 4. ADMINISTRATION**
    - 4.1. Acceptation – Dépenses du mois de juillet 2022 et autorisation de paiement
  - 5. PROJETS**
    - 5.1. UNESCO**
      - 5.1.1. Octroi de contrat - RMBMU - Feuille de route pour le développement d'une station de recherche
      - 5.1.2. Octroi de contrat - RMBMU - Accompagnement pour le développement d'une Fondation
      - 5.1.3. Affectation budgétaire - Bourses de recherche FRQ-Anticosti 2022-2026
    - 5.2. DESSERTE MARITIME**
      - 5.2.1. Contribution financière au Port de Havre-Saint-Pierre – Accompagnement stratégique
  - 6. AFFAIRES NOUVELLES**
  - 7. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 8. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 AOÛT 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Pierre Gagnon appuyé par Shawna Doucet madame et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 2 août 2022 tel que présenté.

### **3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022**

*Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juillet 2022, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.*

**IL EST PROPOSÉ** par madame France Cloutier, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juillet 2022 tel que déposé.

### **4.0 ADMINISTRATION**

#### **4.1 Acceptation des dépenses de juillet 2022 et autorisation de paiement**

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des déboursés au montant de 54 558.13\$ et la liste des comptes à payer totalisant 175 176.19\$ pour la présente séance, telles que déposées par le directeur général et greffier-trésorier, et en avoir pris connaissance.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Shawna Doucet appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer telle que déposée par le directeur général, greffier-trésorier, et en avoir pris connaissance.

### **5.1 UNESCO**

#### **5.1.1. Octroi de contrat - RMBMU - Feuille de route pour le développement d'une station de recherche**

CONSIDÉRANT le dépôt de la proposition d'inscription d'Anticosti pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT l'évaluation en cours de la candidature d'Anticosti par l'UICN et la visite terrain prévue en début septembre 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité de démontrer, lors du processus d'évaluation de l'UICN, que les responsables du site et leurs partenaires se préparent activement, ensemble, à la mise en œuvre des structures annoncées pour le site d'Anticosti;

CONSIDÉRANT que la proposition ci-dessous visent également à répondre aux recommandations de la Table UNESCO Anticosti et aux questions et préoccupations soulevées dans le cadre des audiences du BAPE;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de pilotage sur cette offre de service.

PAR CONSÉQUENT Il est proposé par Marie-Pierre Gagnon, appuyé par Shawna Doucet, d'accepter l'offre de services de la RMBMU (Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan Uapishkas) concernant la conception d'une feuille de route

pour le développement d'une station de recherche au taux horaire de 150\$/h pour les 100 heures estimées ci-dessus, les coûts pour la réalisation des livrables attendus s'établissent à 15 000\$ excluant les taxes applicables.

QUE monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, tous les documents concernant ce contrat.

*Résolution 2022-08-02-5.1.1*

**5.1.2. Octroi de contrat - RMBM - Accompagnement pour le développement d'une Fondation**

CONSIDÉRANT le dépôt de la proposition d'inscription d'Anticosti pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT l'évaluation en cours de la candidature d'Anticosti par l'UICN et la visite terrain prévue en début septembre 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité de démontrer, lors du processus d'évaluation de l'UICN, que les responsables du site et leurs partenaires se préparent activement, ensemble, à la mise en œuvre des structures annoncées pour le site d'Anticosti;

CONSIDÉRANT que la proposition ci-dessous visent également à répondre aux recommandations de la Table UNESCO Anticosti et aux questions et préoccupations soulevées dans le cadre des audiences du BAPE;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de pilotage sur cette offre de service.

PAR CONSÉQUENT Il est proposé par Shawna Doucet, appuyé par France Cloutier d'accepter l'offre de services de la RMBMU (Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan Uapishkas) concernant l'accompagnement pour le développement d'une fondation à un taux horaire de 150 \$ pour les 50 heures estimées ci-dessus, les coûts pour la réalisation des livrables attendus s'établissent à 7 500 \$ excluant les taxes applicables

QUE monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, tous les documents concernant ce contrat.

*Résolution 2022-08-02-5.1.2*

**5.1.3. Affectation budgétaire - Bourses de recherche FRQ-Anticosti 2022-2026**

CONSIDÉRANT le dépôt de la proposition d'inscription d'Anticosti pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT l'évaluation en cours de la candidature d'Anticosti par l'UICN et la visite terrain prévue en début septembre 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité de démontrer, lors du processus d'évaluation de l'UICN, que les responsables du site et leurs partenaires se préparent activement, ensemble, à la mise en œuvre des structures annoncées pour le site d'Anticosti;

CONSIDÉRANT que les propositions ci-dessous visent également à répondre aux recommandations de la Table UNESCO Anticosti et aux questions et préoccupations soulevées dans le cadre des audiences du BAPE;

CONSIDÉRANT l'appui du Scientifique en chef, M. Rémi Quirion, pour la mise en place d'un vigoureux programme de recherche sur la géodiversité et biodiversité du futur site du patrimoine mondial ; ce dernier se trouvant à l'intérieur d'un réseau d'aires protégées constitué de la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti du parc national d'Anticosti et de deux réserves écologiques.

CONSIDÉRANT l'appui et les investissements des Fonds de recherche du Québec (FRQ) pour Anticosti pour 2022-2026 ;

CONSIDÉRANT le montage financier proposé pour le programme de recherche Anticosti pour les trois thématiques ciblées **(ci-joint)**

- La valeur universelle exceptionnelle d'Anticosti
- La biodiversité et géodiversité dans le réseau d'aires protégées
- Les activités de recherche et de développement pour la communauté insulaire d'Anticosti vivant à proximité des aires protégées et soutenant la mise en valeur de son patrimoine culturel et naturel

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Pierre Gagnon, appuyé par France Cloutier que pour la première année du programme de recherche Anticosti (2022-2023), la Municipalité de L'Île-d'Anticosti finance 25 000 \$ pour le volet *Biodiversité et géodiversité*, sur recommandation du comité de pilotage, via la subvention reçue du MELCC pour les aires protégées (acquisition de connaissances) et qu'elle en autorise le versement.

QUE monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, tous les documents relatifs.

*Résolution 2022-08-02-5.1.3*

## **5.2 DESSERTE MARITIME**

### **5.2.1 Contribution financière au Port de Havre-Saint-Pierre – Accompagnement stratégique**

CONSIDÉRANT le besoin de conseil stratégique en continue et l'accompagnement en relation gouvernementale et en relations publiques;

CONSIDÉRANT que la municipalité de l'Île-d'Anticosti a reçu une demande de participation financière dans le cadre du dépôt du projet de lien maritime entre la Côte-Nord, Anticosti et la Gaspésie ;

CONSIDÉRANT que le mandat proposé s'élève à 24 000\$ et qu'il est proposé par le Port de Havre-Saint-Pierre que chacun des cinq partenaires assument 5 000\$ ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Cloutier, appuyé par Marie-Pierre Gagnon

QUE le conseil accepte l'octroi et le décaissement d'un maximum de 5 000\$ au Port de Havre-Saint-Pierre pour la préparation du dossier et son dépôt au gouvernement du Québec

QUE la dépense soit prise à même le surplus cumulé.

*Résolution 2022-08-02-5.2.1*

### **7.0 Affaires nouvelles**

Il n'y a aucune affaire nouvelle à ajouter

---

### **8.0 Période de questions**

Il n'y a pas de questions.

---

### **9.0 Levée de la séance ordinaire du 2 août 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité de clôturer la séance ordinaire du conseil du 2 août 2022.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le Maire, Hélène Boulanger, lève la séance ordinaire du 2 août 2022 à 19h26.

*Résolution 2022-08-02-9.0*

---

---

Hélène Boulanger  
Madame le Maire

---

Mathieu Gravel  
Directeur général, greffier-trésorier

Je, Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2022 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.

---

Mathieu Gravel  
Directeur général, greffier-trésorier